



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 22 mars 2019

La Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) participe à des réunions fructueuses au Vietnam

Ottawa, le 22 mars 2019 – Les 26 et 27 février, la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a participé aux réunions de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (la Commission) et du Réseau des femmes parlementaires (le Réseau) de l'APF qui se sont tenues à Hanoï à l'invitation de l'Assemblée nationale du Vietnam. La délégation canadienne était composée de M. [Joël Godin](#), député et de Mme [Sylvie Boucher](#), députée et rapporteure au Réseau. Des parlementaires de 20 différentes législatures étaient également présents lors de ces réunions.

À la réunion de la Commission, M. Godin a proposé une déclaration soulignant l'importance de promouvoir la mobilité étudiante au niveau des études supérieures pour donner suite au rapport final qu'il a déposé sur le sujet. La déclaration demande aux parlementaires francophones d'encourager les ententes, les programmes et les bourses facilitant la mobilité étudiante vers des établissements d'enseignement francophones, en particulier en supprimant le plus possible les obstacles financiers et administratifs. De plus, elle leur demande d'élaborer des mécanismes visant à remédier à l'exode des cerveaux. La Commission a adopté la déclaration qui pourrait ultérieurement être débattue en plénière à la prochaine Session annuelle de l'APF.

Mme Boucher a présenté aux membres du Réseau un rapport et une déclaration sur les besoins en santé des femmes et des filles réfugiées. La déclaration adoptée par le Réseau affirme qu'en raison des problèmes uniques qu'elles rencontrent, les femmes et les filles réfugiées doivent bénéficier d'un accès à des soins de santé adaptés. Elle vise ainsi à sensibiliser davantage d'hommes et de femmes parlementaires sur cette question dans le contexte d'une crise mondiale des réfugiés sans précédent.

Enfin, les parlementaires canadiens ont participé à une réunion conjointe de la Commission et du Réseau sur le non-enregistrement des enfants à l'état civil dans plusieurs pays de la Francophonie, un fléau qui nuit à l'accès à des services d'éducation et de santé pour des millions d'enfants et qui peut créer des embûches leur vie durant. Les parlementaires ont adopté une déclaration visant à sensibiliser à cette question leurs pairs dans leurs législatures respectives.

L'APF regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents. Son action vise principalement à promouvoir le rayonnement international de la langue française, la diversité culturelle, la démocratie, l'État de droit et le respect des droits de la personne. L'APF est l'assemblée consultative de la Francophonie.

La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles est l'une des quatre commissions de l'APF. Son mandat est d'examiner les questions relatives à l'éducation et la formation, à l'expression culturelle en langue française, la communication, les technologies de l'information et des communications et l'audiovisuel.

Le Réseau des femmes parlementaires de l'APF a pour but de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Le Réseau contribue également à la défense des droits de la personne, particulièrement ceux des femmes et des filles.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
Jean-François Lafleur
Secrétaire administratif
Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
131, rue Queen, Bureau 05-28
Ottawa, Ontario
assem.franco@parl.gc.ca
Tél : (613) 995-9560